

Mécanismes de prévention en SST

Josianne Brouillard, Marilyne Gilbert
conseillères SST

15 mars 2022



A S S T S A S

Association paritaire pour
la santé et la sécurité du travail
du secteur affaires sociales

Conseil et assistance

- Solutions à des risques physiques, chimiques, biologiques, mécaniques, ergonomiques et psychologiques
- Mise en place et développement des comités paritaires de SST
- Organisation des activités de prévention
- Programmes de prévention des TMS, des infections, des agressions, etc.
- Aménagements et équipements pour la clientèle obèse
- Prévention en milieu d'hébergement et de soins de longue durée
- Manipulation des médicaments dangereux
- Soutien lors de rénovation et de construction

Formations

+ de
45
cours

- Santé psychologique au travail
- PDSP
- Approche relationnelle de soins
- Oméga
- Cadenassage
- Enquête et analyse d'un événement accidentel
- Prévention des risques en hygiène et salubrité
- Sécurité dans les travaux d'amiante
- SIMDUT
- Webinaires/Webconférences

Information

asstsas.qc.ca

- Téléchargement gratuit des publications, dossiers thématiques, calendrier des formations, liens utiles, etc.

OP (Objectif prévention) et Sans pépins

- Articles de référence, projets réalisés dans les établissements, nouveautés en SST, etc.

ASSTSAS Infos

- Bulletin électronique (Abonnement gratuit)

Centre de références et de documentation

- Réponse personnalisée à vos besoins d'information en SST :
info@asstsas.qc.ca

Plan de la présentation



- Obligations légales pour le 6 avril 2022
- L'identification des risques
- L'analyse des risques
- L'inspection des lieux de travail
- L'enquête et l'analyse d'un événement accidentel
- Services offerts par l'ASSTSAS



Obligations légales pour le 6 avril 2022

Régime intérimaire

Mise en place des mécanismes de prévention et de participation



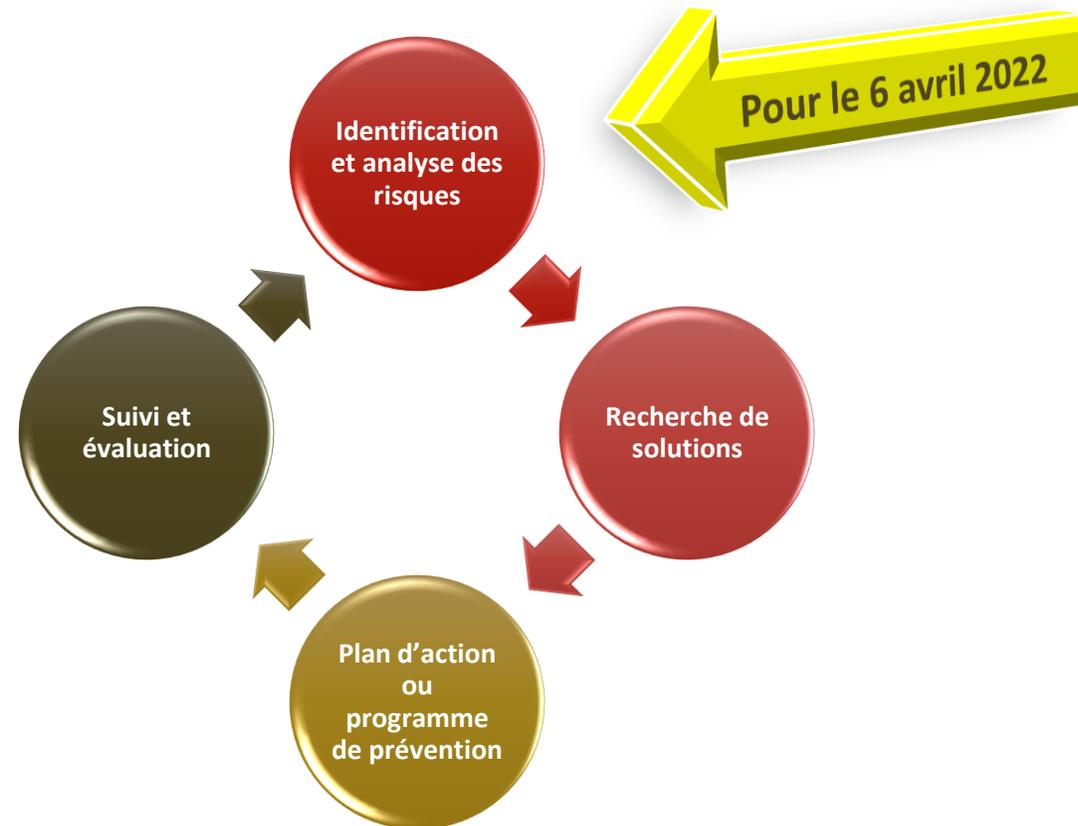


Identification des risques

Pourquoi identifier et analyser vos risques ?

Démarche d'identification et d'analyse des risques

1ere étape



Identification et analyse des risques



Identification et analyse des risques

- Dépister les risques et les dangers, même les plus silencieux
- Prioriser les actions en fonction de l'importance de chaque risque
- Investir les ressources au bon endroit
- Favoriser l'implantation d'une culture de prévention

Qui doit identifier les risques ?

**Plusieurs acteurs
peuvent participer
à l'identification
des risques**

Les travailleurs

L'agent de liaison en santé et sécurité (ALSS)

Le représentant en santé et sécurité (RSS)

Les membres du comité de santé et de sécurité (CSS)

L'employeur

Désigner un responsable



Pixabay.com



Identification des risques

Qu'est-ce qu'un risque ?

Définitions – risque et danger



Risque



Un risque est la **probabilité** qu'une personne subisse un préjudice ou des effets nocifs pour sa santé en cas d'exposition à un danger. Cette notion peut également s'appliquer à des situations où il y a perte de biens ou d'équipement ou des effets nocifs pour l'environnement.



Danger



Un danger est toute source potentielle de dommage, de préjudice ou d'effet nocif à l'égard d'une chose ou d'une personne.

Les grandes catégories de risques (7)



Risques ergonomiques

Risques biologiques

Risques chimiques

Risques liés à la sécurité et risques mécaniques

Risques physiques

Risques psychosociaux

Risques liés à la violence

Les grandes catégories de risques (7)



Risques ergonomiques

- TMS, risques liés aux postures, aux mouvements du corps et aux efforts (déplacement de personnes, blessures au dos, blessures au haut du corps, bursite, tendinite, etc.)
- Manutention de charges lourdes



Risques biologiques

- Contacts avec les êtres vivants, les situations avec un potentiel d'infection, d'allergie ou d'un autre effet sur la santé (contacts avec virus, bactéries, champignons ou moisissures)



Risques chimiques

- Exposition à un produit chimique (produits résidentiels et SIMDUT) tels que produits nettoyants, peinture, pesticide, chlore, dégraissant, etc.
- Manipulation des médicaments dangereux

Les grandes catégories de risques (7)



Risques liés à la sécurité et risques mécaniques

- Chutes et glissades
- Risques d'incendie
- Espaces clos
- Sécurité des machines



Risques physiques

- Risques liés au **bruit**, aux vibrations, aux **rayonnements**, à la **chaleur**, au **froid**, aux feux et à la radioactivité



Risques psychosociaux

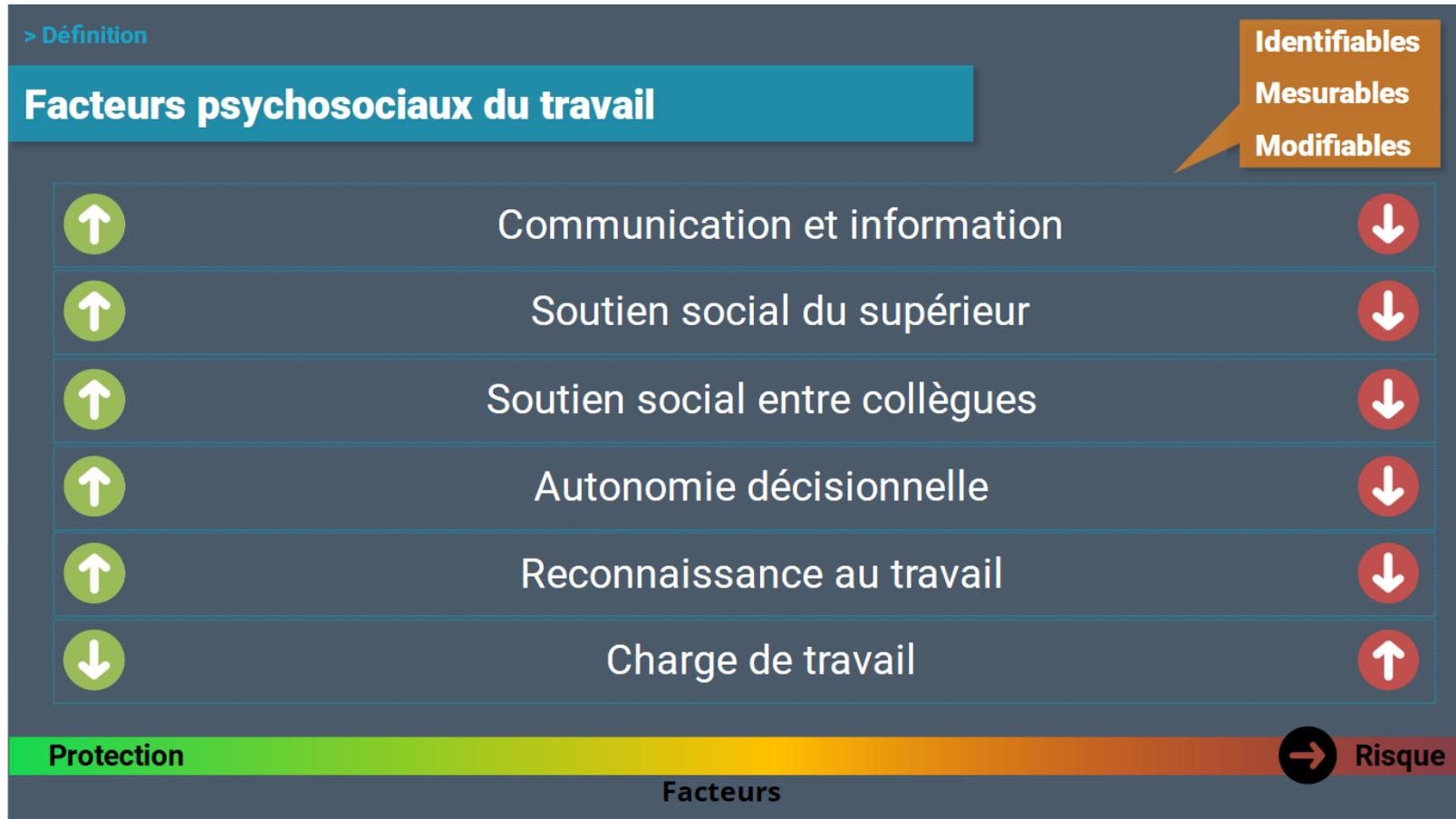
- Facteurs liés à l'**organisation du travail**, aux **pratiques de gestion**, aux **conditions d'emploi** et aux **relations sociales** et qui augmentent la probabilité d'engendrer des effets néfastes sur la santé physique et psychologique des personnes exposées



Risques liés à la violence

- Il peut s'agir de comportements ou de propos agressifs et violents, de la part de la clientèle envers les travailleurs ou de violence conjugale en milieu de travail

Risques psychosociaux, selon l'INSPQ





Identification des risques

Comment recenser les risques dans le milieu de travail ?

Identification des risques



Recenser l'ensemble des risques dans le milieu de travail



Fait partie du régime intérimaire pour toutes les organisations (<20 et \geq 20 travailleurs)

Par où commencer ?

Comment identifier les risques ?

Option 1

À partir des informations disponibles dans les outils existants

Registre d'accidents
et d'incidents,
premiers secours

Rapport d'enquête
et d'analyse
d'événement
accidentel

Déclaration de
situations
dangereuses

Statistiques
d'accidents du
travail

Rapport
d'inspection
préventive

Registre des
produits dangereux

Plaintes et droits
de refus

Autres

Comment identifier les risques ?

Option 2

Se questionner et faire des observations sur la présence des 7 types de risques par service, par tâche, par type d'emploi, etc.

Ergonomiques

Biologiques

Chimiques

Physiques

À la sécurité
et risques
mécaniques

Psychosociaux

Violence

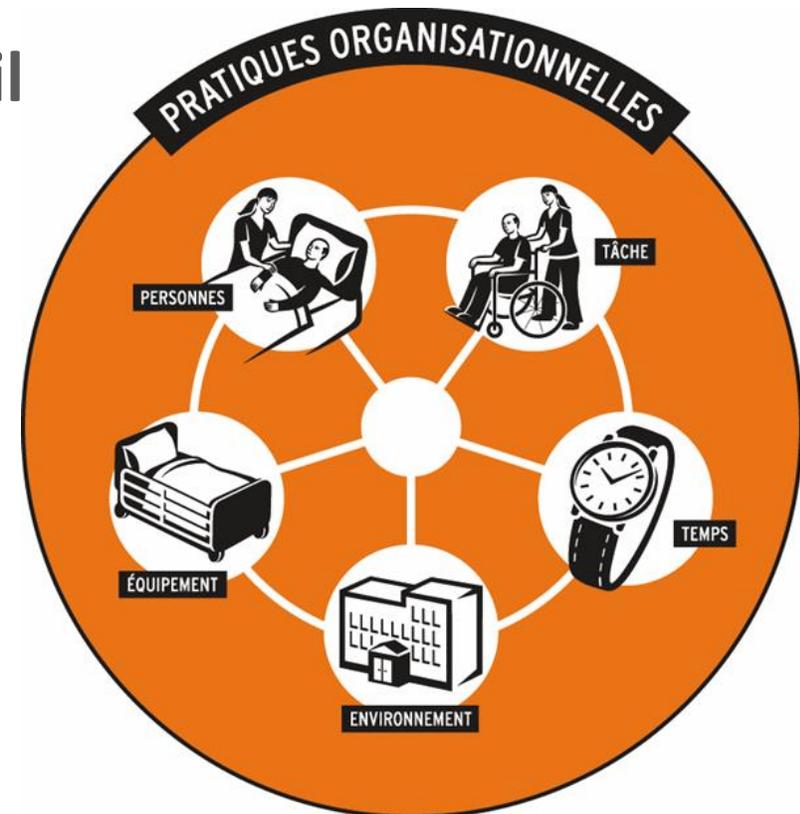
Comment identifier les risques ?

Option 3

Approche globale de la situation de travail

Identifier les risques associés aux éléments suivants :

- Personnes
- Tâche
- Temps
- Environnement
- Équipement
- Pratiques organisationnelles



N'oubliez pas, il faut tout couvrir !

Exemple en service de garde

Toutes les tâches

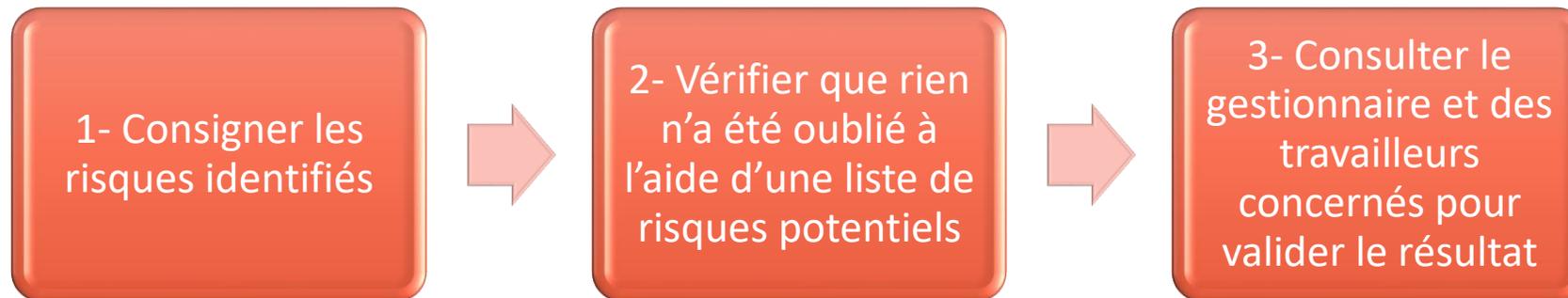
- Changement de couches
- Désinfection des jouets
- Distribution des repas
- Habillage
- Laver la vaisselle
- Préparation des repas
- Rangement
- Repas/collation
- Sieste
- Autres (activités extérieures, etc.)

Tout le personnel

- Éducatrices
- Responsable à l'alimentation
- Direction
- Personnel de l'entretien
- Etc.

Documenter les risques possibles

À l'aide d'un tableau :





Analyse de risques

L'analyse de risques, pour les organisations de ≥ 20 travailleurs

Exemple d'analyse de risques

La surface du stationnement du CISSS du Nord du Québec est glacée à la suite d'un épisode de verglas survenu dans la nuit du dimanche 14 mars. Le stationnement est comme une patinoire. Plus d'une centaine de travailleurs et de clients y circulent quotidiennement.

À 7h du matin, lundi, aucun abrasif n'a été mis sur la surface glacée.

Constat : risque de chute possible.

Analyse de risques

Éléments à documenter pour chaque risque:

- Probabilité (P)
- Gravité (G)
- Criticité (P x G)
- Nombre de personnes exposées
- Fréquence d'exposition
- Obligations et recommandations



Pixabay.com

Probabilité

Probabilité (P)	Définition	Cote
Très probable	Événement accidentel imminent, qui peut survenir à tout moment Potentiel accidentel élevé en raison de la nature même du risque ou en l'absence de mesure de prévention (formation, équipement de protection, etc.)	4
Probable	Événement accidentel qui peut survenir à l'occasion	3
Peu probable	Événement accidentel qui pourrait arriver, mais qui survient rarement	2
Très improbable	Événement accidentel qui pourrait arriver, mais ne surviendra probablement jamais	1

Gravité

Gravité (G)	Définition	Cote
Très grave	Situation qui peut entraîner des décès et des maladies ou blessures graves avec lésions permanentes	4
Grave	Situation qui peut entraîner des accidents avec perte de temps, mais sans séquelles permanentes	3
Superficielle	Situation qui peut entraîner des accidents mineurs sans perte de temps, mais nécessitant un traitement	2
Bénigne	Situation qui peut entraîner des accidents mineurs sans perte de temps et sans traitement médical	1

Criticité

Criticité = probabilité (P) x gravité (G)

Gravité (G) \ Probabilité (P)	Très probable 4	Probable 3	Peu probable 2	Très improbable 1
Très grave 4	16	12	8	4
Grave 3	12	9	6	3
Superficielle 2	8	6	4	2
Bénigne 1	4	3	2	1

Échelle de criticité

Criticité (C)	Définition	Résultat P x G
Risque très élevé	Risque nécessitant une intervention urgente, des mesures de correction immédiates.	12 à 16
Risque élevé	Risque nécessitant une intervention à court terme afin de réduire le danger.	6 à 9
Risque modéré	Risque nécessitant des actions à moyen terme sauf si des mesures immédiates peu coûteuses et rapides peuvent améliorer la situation.	3 à 4
Risque faible	Risque de faible priorité. Pas d'action à court terme requise. Surveillance pour s'assurer que les mesures en place sont toujours efficaces.	1 à 2

Autres éléments d'évaluation du risque

- Nombre de personnes exposées
- Obligations et recommandations
- Fréquence d'exposition

Fréquence d'exposition (F)	Définition	Cote
Fréquente	Exposition à tous les jours	4
Occasionnelle	Exposition à toutes les semaines	3
Peu fréquente	Exposition à tous les mois	2
Rare	Exposition annuelle ou moins	1

Exemple

La surface du stationnement du CISSS du Nord du Québec est glacée à la suite d'un épisode de verglas. Plus d'une centaine de travailleurs et de clients y circulent quotidiennement. Aucun abrasif n'a été mis sur la surface glacée.

Risque identifié : chute de même niveau

Probabilité : 4 - Événement accidentel imminent, qui peut survenir à tout moment

Gravité : 3 - Situation qui peut entraîner des accidents avec perte de temps, mais sans séquelles permanentes

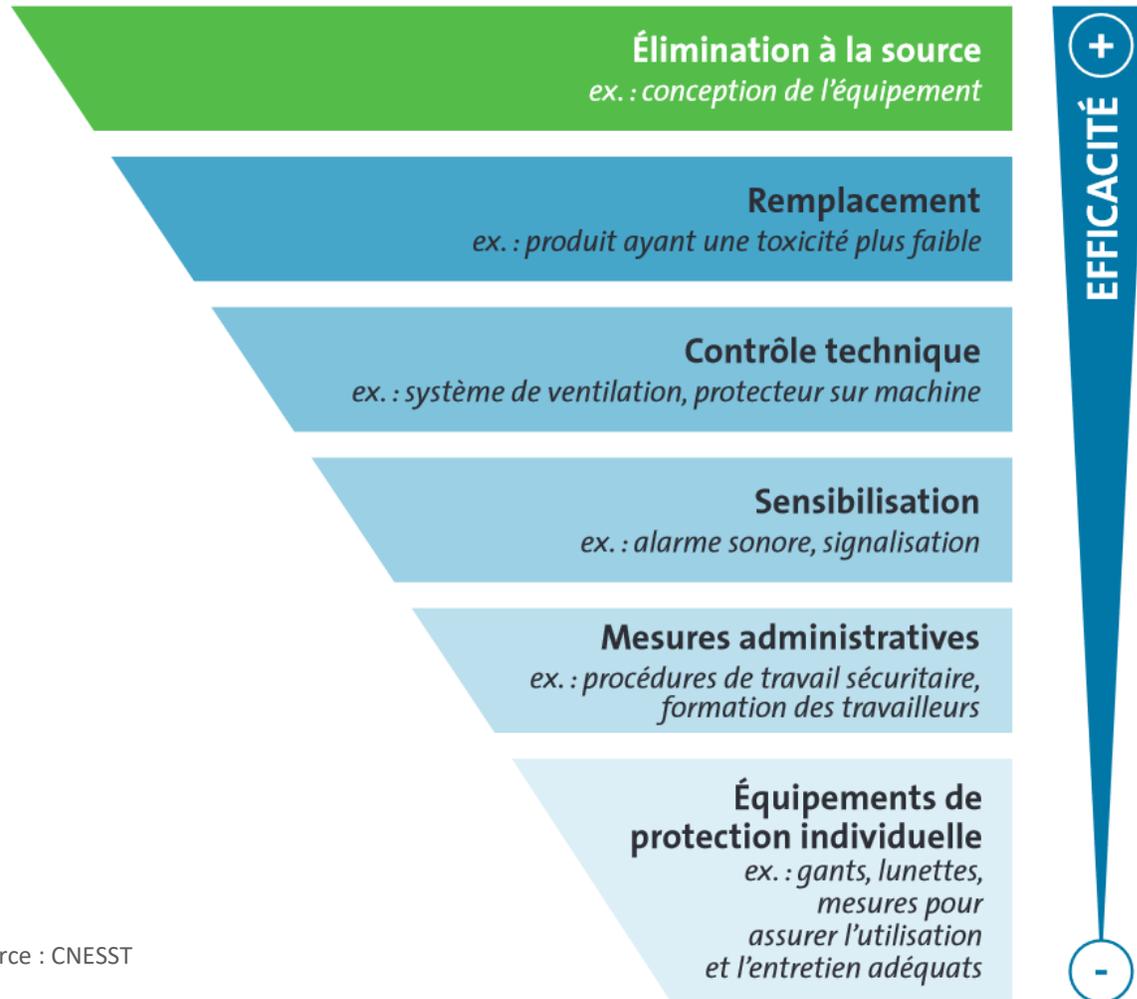
Criticité : $4 \times 3 = 12$

12 à 16 = Risque nécessitant une intervention urgente, des mesures de correction immédiates.

Autres critères :

- Nombre de personnes exposées
- Fréquence d'exposition
- Obligations et recommandations

Hiérarchie des moyens de prévention



Tenir compte de cette hiérarchie pour la mise en place de mesures de prévention



Inspection des lieux de travail

Comment recenser les risques dans le milieu de travail ?

Qu'est-ce que l'inspection préventive ?

N°	Éléments à vérifier Description	Oui	Non *	S.O .	Commentaires /Explications Recommandations
A1.0	Environnement extérieur et stationnement public et privé				
A1.1	En période hivernale, le stationnement est entretenu quotidiennement et au besoin pour déglacer et déneiger (voir procédure).				S'assurer que du sel est toujours disponible à la salle des produits d'entretien.
A1.2	La signalisation (panneaux, pictogrammes) utilisée dans le stationnement permet de s'y retrouver facilement (îlots numérotés) et indique clairement les sorties, l'horaire de la guérite et les moyens d'obtenir du secours dans l'éventualité où une demande d'aide est formulée				

- **Définition**

- Examen critique des lieux, de l'équipement, du matériel et des individus au travail afin de détecter les risques et apporter des mesures correctives.

- **Les avantages**

- Dépister les problèmes avant que ne surviennent les accidents
- Identifier les besoins d'entretien préventif

Les étapes d'une inspection



Photo : Pixabay

1- Déterminer ce qui doit être inspecté (service, fonction, lieu)

2- Réaliser un calendrier

3- Informer le gestionnaire à l'avance

4- Se déplacer sur les lieux en ayant en mains :

- Une grille des risques possibles selon le service
- Crayon, feuilles, ruban à mesurer, lampe de poche, appareil photo

5- Observer un ou des travailleurs réaliser la tâche et questionner au besoin

6- Réaliser un compte-rendu au gestionnaire

7- Établir la liste des risques et la priorité pour chacun d'eux

Pour vous aider!

Site de l'ASSTSAS

Recherche par thématique

Gestion de la prévention et organisation de la SST
Inspection préventive - ORG

- Pastille : activité et technique de prévention
- Pastille : inspection préventive

<http://asstsas.qc.ca/dossiers-thematiques/inspection-preventive-org>



Grilles d'inspection par lieu



Pour en savoir plus !

Formation *Inspection préventive*

<http://asstsas.qc.ca/formations-nos-formations/inspection-preventive>

Plusieurs modèles se retrouvent sur le site de l'ASSTSAS

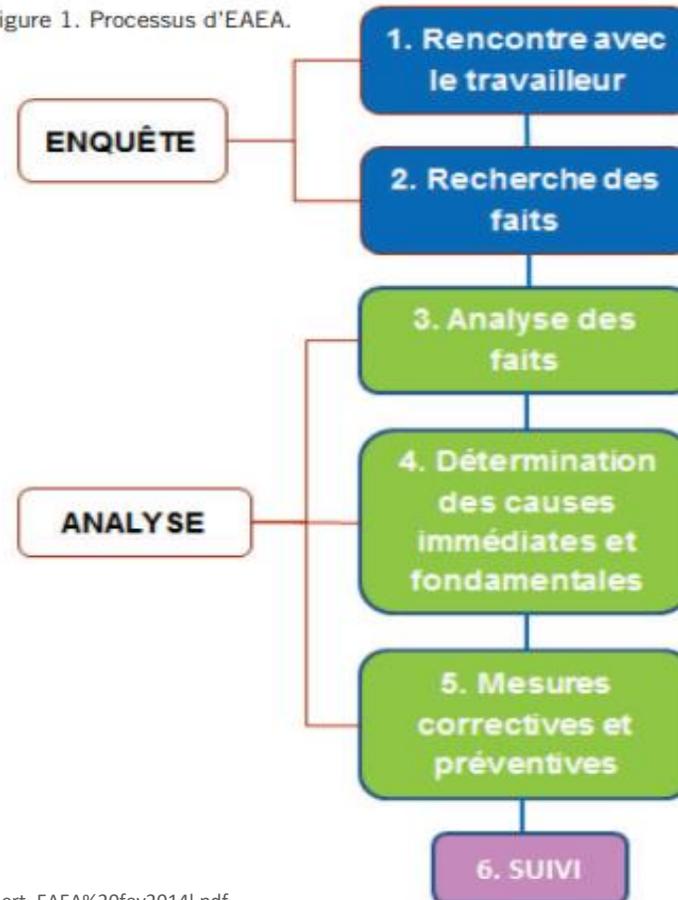
- Installations matérielles
- Unités de soins
- Services alimentaires
- Laboratoires
- Entrepôts
- Bureaux de travail
- Accès
- Etc.



Enquête et analyse d'un événement accidentel

Démarche d'enquête et d'analyse d'un événement accidentel

Figure 1. Processus d'EAEA.



Description d'un accident

Paul est entré dans la salle, s'est enfié dans une boîte mal placée et est tombé au sol. Il s'est blessé au genou.

Mesure corrective : doit faire plus attention en marchant.

Description d'un accident

Paul est un nouvel employé affecté à l'entretien ménager du centre hospitalier. À 8h45, il est entré dans la salle d'entreposage des agents nettoyants. Il remarque que certains contenants ne sont pas étiquetés. Il se rapproche de ces contenants et en se déplaçant il trébuche sur une boîte laissée au sol dans l'allée. En tombant il se frappe le genou sur l'appareil qui sert à nettoyer le plancher. Il se relève avec une vive douleur au genou. Il se déplace ensuite dans une salle à proximité pour recevoir les premiers soins.

Pour faire une bonne enquête...

- On se déplace sur les lieux de l'événement, le plus tôt possible
- On recueille les faits (boîte dans l'allée)
 - et non les interprétations (boîte mal placée)
- On questionne pour comprendre ce qui s'est passé
 - et non pour trouver un coupable
- On demande au travailleur s'il a une idée de ce qui peut être fait pour éviter que cet événement ne se reproduise
- On établit la séquence de l'événement accidentel pour faire la description, de façon chronologique des faits

Pour faire une bonne analyse...

Dans la description de l'accident...

- On repère les **causes directes de la blessure** (boîte dans l'allée)
- On repère les **causes indirects** (pourquoi la boîte a été laissée à cet endroit ? Ex. procédure d'entreposage, espace restreint, manque de formation sur les méthodes d'entreposage)
- On établit les mesures préventives et correctives
- On nomme des responsables pour l'application de ces mesures
- On réalise un suivi pour s'assurer que ces mesures ont été mises en place



Services offerts par l'ASSTSAS

Services de l'ASSTSAS

- Conseils et assistance
- Formations/webconférences
 - Comité de santé et de sécurité
 - Identification et analyse de risques
 - Enquête et analyse d'événement accidentel
 - Prévention des différentes catégories de risques
- Outils de références (guides, fiches, aide-mémoire, vidéos)
- Site internet
- Magazines *OP* et *Sans Pépins*



Merci pour votre écoute !

Références

- Guide identification et évaluation des risques de l'ASSTSAS

<http://asstsas.qc.ca/publication/identification-et-evaluation-des-risques-gp70>

- Enquête et analyse d'un événement accidentel

<http://asstsas.qc.ca/search/node/Enqu%C3%AAt%20et%20analyse%20d%27%C3%A9v%C3%A9nements%20accidentels>

- Dossier thématique de l'ASSTSAS – Gestion de la prévention et organisation de la SST

<http://asstsas.qc.ca/dossier-thematiques/gestion-de-la-prevention-et-organisation-de-la-sst>

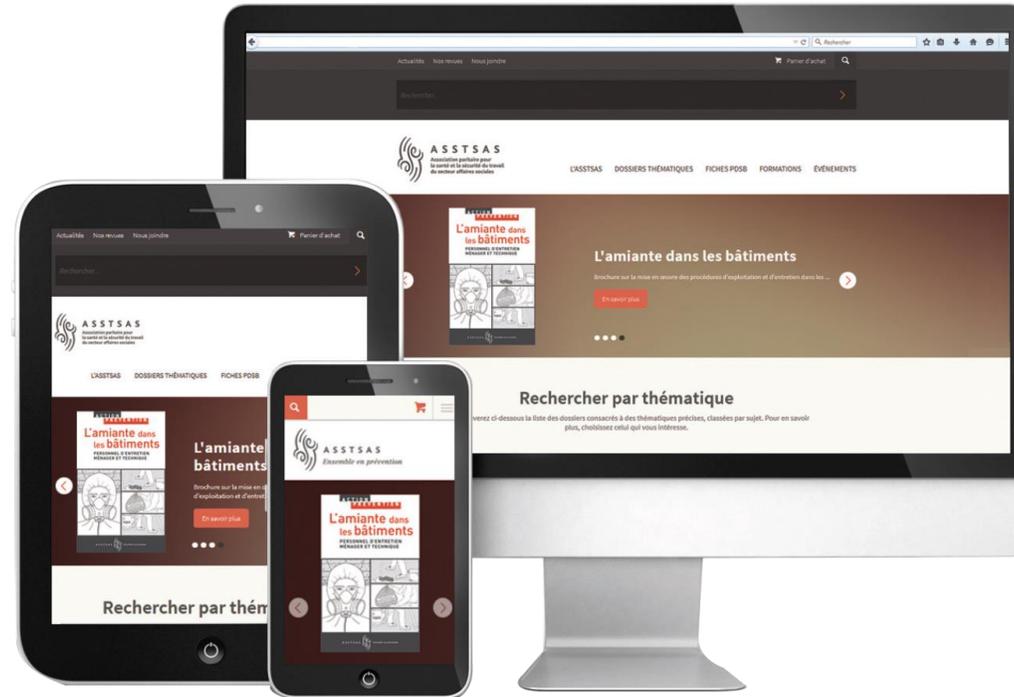
- Outil d'identification des risques de la CNESST

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/publications/outil-didentification-des-risques.pdf>

- Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST)

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/lois-reglements/modernisation-sst#six>

Pour obtenir nos services



Visitez notre site
asstsas.qc.ca

Communiquez avec votre
conseiller attitré
[asstsas.qc.ca/
asstsas/notre-equipe.html](http://asstsas.qc.ca/asstsas/notre-equipe.html)

Adressez-nous une
demande paritaire
info@asstsas.qc.ca

Josianne Brouillard, conseillère SST
jbrouillard@asstsas.qc.ca

Marilyne Gilbert, conseillère SST
mgilbert@asstsas.qc.ca

Montréal

7400, boul. des Galeries-d'Anjou
Bureau 600
Montréal, H1M 3M2
Tél. : 514 253-6871
ou 1 800 361-4528

Québec

260, boul. Langelier
Québec, G1K 5N1
Tél. : 418 523-7780
ou 1 800 361-4528

En ligne

asstsas.qc.ca